

Relations aux partenaires publics

Objectifs :

Connaître les étapes clés lors d'une prise de direction vis-à-vis des partenaires
Connaître les attendus institutionnels d'un projet artistique et culturel et en maîtriser les éléments
Analyser et négocier une convention pluriannuelle d'objectif (CPO)
Identifier, préparer et conduire les réunions avec les partenaires (comités de suivi, de pilotage, technique ...)

Programme détaillé :

Cadre juridique

Etude des textes de Loi

Cadre de dialogue

Etude des politiques publiques locales

Propositions méthodologiques étape par étape (constitution d'un planning de travail)

Lecture et analyse d'une CPO

Organisation du travail avec les partenaires

Etude des interfaces obligatoires et optionnelles

Propositions d'organisation

Points de vigilance

Atelier sur l'organisation des premières réunions avec les partenaires

Publics concernés : toute personne souhaitant candidater à un poste de direction de lieux de musiques actuelles ou toutes directions de lieux de musiques actuelles

Prérequis : être en situation de direction ou de candidater à une direction

Durée : 2 jour(s) soit 11.5 heures

Coût : 450.00 net (pas de tva sur les formations)

Fréquence : une fois par an

Effectif : maximum de 15 stagiaires

Interventions : Rémi Faure (CVE)

Modalités d'évaluation : quizz, études de cas, mises en situation

Etude de satisfaction et d'impact : bilans à chaud et à froid

Attestation, certificat : Attestation d'assiduité

Modalités pédagogiques et moyens techniques : présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

Ressources complémentaires : Cours enrichi sur plateforme ENT : les supports pédagogiques et les outils présentés dans la formation, ainsi qu'une bibliographie et éventuelle webographie seront transmis aux participants et participantes.

Public en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référente handicap par mail : formations@cnm.fr

Financement : dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

Délai d'accès : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

Date de dernière mise à jour de cette page : 08/01/2024